

## PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Le syndicat mixte du bassin versant de l'Arques agit depuis 20 ans pour la protection de l'environnement, des biens et des personnes. Le territoire de compétence du SMBV Arques s'étend sur 118 communes sur un territoire de plus de 1000 km<sup>2</sup> et compte près de 100 000 habitants.

Le syndicat a notamment pour mission de prévenir et protéger les enjeux humains contre les inondations, de protéger et restaurer les milieux aquatiques (zones humides, cours d'eau, ripisylve et divers écosystèmes aquatiques), d'intégrer les problématiques issues du grand cycle de l'eau dans l'aménagement du territoire (urbanisme, développement agricole, gestion des ruissellements et lutte contre l'érosion des sols, protection de la ressource en eau) et de sensibiliser les acteurs de son territoire pour une gestion équilibrée et pérenne du grand cycle de l'Eau dans la limite des compétences qui lui sont transférées par ses membres.

## MISSIONS ET ACTIVITÉS

Sous l'autorité du directeur et de la directrice technique, les missions du technicien(ne) s'articulent de la manière suivante :

### Les zones humides :

Cette thématique est peu développée actuellement sur le territoire du bassin versant de l'Arques et doit monter en puissance dans les années à venir notamment dans le cadre de l'exercice de la compétence GEMAPI portée par le SMBV Arques.

- Réflexion et construction de la stratégie du syndicat sur la thématique des zones humides en lien avec la direction, des acteurs locaux et les partenaires du syndicat ;
- Etablir une méthodologie d'inventaire des zones humides du territoire ;
- Suivi de l'étude de définition de gestion d'une zone humide récemment acquise par le SMBV Arques ;
- Réaliser un inventaire des zones humides du bassin versant et hiérarchisation en fonction de leur intérêt pour identifier les sites potentiels afin de promouvoir ou accompagner à la gestion, la restauration ou la valorisation des zones humides (MAEC, défiscalisation, échanges fonciers, système herbe, acquisition, bail environnemental,...) ;
- Sensibilisation et communication : contribuer aux diverses actions de communication portées par la structure (communication, sensibilisation, pédagogie...) et participer ou animer des réunions avec les partenaires et/ou maître d'ouvrage.

### Programme pluriannuel de restauration et d'entretien des cours d'eau :

Ce programme comprend notamment des actions d'entretien de la ripisylve, de restauration morphologique des cours d'eau, de protection et aménagement de berges, de suivi et de gestion des espèces exotiques envahissantes,...

Les missions du (de la) technicien(ne) dans ce cadre sont les suivantes :

- Conduite des négociations avec les riverains et les usagers pour la réalisation des travaux inscrits au programme et établissement de conventions de travaux ;
- Elaboration des marchés publics de travaux en lien avec les deux autres techniciens rivière et la direction du syndicat ;
- Rédaction des dossiers administratifs nécessaires à l'élaboration des travaux (dossier autorisation/déclaration, demande de subventions, cartographie,...) ;
- Suivi et mise en œuvre des travaux du programme d'actions du syndicat en lien avec l'entreprise retenue (définition et coordination des travaux, bons de commandes, suivi chantier, procès-verbal de travaux, suivi facturation,...) ;
- Evaluation des travaux réalisés ;

#### **Restauration de la continuité écologique des cours d'eau :**

De nombreux obstacles à l'écoulement sont présents sur les cours d'eau du bassin versant de l'Arques (plus de 150). Le syndicat accompagne les propriétaires de ces ouvrages dans la mise en conformité de ces derniers dans le cadre de l'article L.214-17 du code de l'environnement.

Les missions du (de la) technicien(ne) dans ce cadre sont les suivantes :

- Suivi des études (faisabilité, maîtrise d'œuvre) pour la définition des travaux de restauration de la continuité écologique des sites concernés ;
- Assurer la coordination entre le maître d'œuvre, les propriétaires d'ouvrages, les financeurs et les services instructeurs : accompagnement dans les procédures réglementaires, montage des demandes de financements, suivi des conventions avec les riverains et les propriétaires, rédaction des bilans techniques et financiers,... ;
- Suivi de la mise en œuvre des travaux en lien avec le maître d'oeuvre

#### **Les missions générales d'animation :**

- Elaboration des bilans d'activité et reporting des opérations menées sur le terrain ;
- Conseil et appui technique et administratif aux riverains (dossier loi sur l'Eau, notice d'incidence,...) ;
- Réaliser des supports de communication (plaquettes, articles, panneaux, diaporamas, reportage...) sur les programmes menés en lien avec la chargée de communication du syndicat ;
- Veille et suivi du cours d'eau pour assurer son bon fonctionnement et pour améliorer la connaissance du milieu ;
- Participation à la définition des orientations stratégiques de la collectivité en matière de GEMAPI et à l'élaboration des budgets afférents en lien avec la direction et la secrétaire-comptable du syndicat.

## QUALIFICATIONS REQUISES

- Niveau BAC +2 minimum en environnement avec expériences souhaitées en matière de conduite de travaux sur les milieux aquatiques,
- Compétences liées au fonctionnement des zones humides sont indispensables :
  - botanique et phytosociologie
  - hydrologie et pédologie
  - habitats : connaissance des différentes typologies de détermination ...
- Connaissance solides sur le fonctionnement des milieux aquatiques, sur des techniques de gestion et de restauration des zones humides notamment
- Connaissances faunistiques de base
- Connaissance du milieu agricole, notions d'agronomie
- Compétences techniques dans le domaine de la restauration de la continuité hydro-écologique,
- Maîtrise de la réglementation sur l'eau et les milieux aquatiques, des politiques environnementales, des marchés publics,
- Connaissances sur le fonctionnement des collectivités territoriales et autres services publics,
- Bonne pratique des outils informatiques : traitement de texte, tableur, PowerPoint, SIG (Qgis),...
- Capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse,
- Capacité à la concertation et au dialogue
- Capacité à conduire et animer des réunions, à s'exprimer en public,
- Qualités personnelles : rigueur, sens de l'organisation et des priorités, esprit d'équipe,
- Bonnes capacités synthétiques et rédactionnelles
- Sens de l'organisation
- Titulaire du permis B,
- Savoir nager.

## CADRE STATUTAIRE ET CARACTÉRISTIQUES DU POSTE

- Filière : Technique
- Catégorie : B
- Cadre d'emploi : Techniciens territoriaux
- Expérience requise : 1 an minimum
- Rémunération : régime statutaire + indemnités en fonction de l'expérience et l'ancienneté (salaire minimum : 1700 € net)
- Avantages : tickets restaurant, RTT

Recrutement sur le poste par voie contractuelle.

Poste à temps complet à pourvoir au plus tôt.

## RÉSIDENCE ADMINISTRATIVE DU POSTE ET DÉPLACEMENTS

Le poste est situé au siège du syndicat – SMBVA - 7, rue du général Leclerc - 76270 NEUFCHÂTEL-EN-BRAY.

Déplacements fréquents sur le périmètre d'intervention du SMBVA avec véhicule de service.

## CANDIDATURE

### A qui l'adresser :

Les candidatures (Lettre de motivation et CV) sont à adresser à :

Monsieur le Président du Syndicat Mixte du bassin versant de l'Arques

Par voie électronique :  
infos@bvarques.fr

ou

par voie postale :  
SMBV Arques  
7, rue du général Leclerc  
BP 40  
76270 NEUFCHÂTEL-EN-BRAY

### Renseignements complémentaires sur le poste auprès de :

M. THULLIEZ : [thulliez@bvarques.fr](mailto:thulliez@bvarques.fr) / 02.35.17.55.32

ou

Mme PIERRE : [jroue@bvarques.fr](mailto:jroue@bvarques.fr) / 02.35.17.55.31

### Réponses :

Dépôt limite de dépôt des candidatures : 12 février 2021

Date des entretiens : entre le 16 et le 19 février 2021